

Surveillance des pollens

Bilan 2022 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Période de mesure : 2022

Référence : POLN_INT_21_110

Version modifiée du : 15/02/2023

Ce rapport annule et remplace la version du : 27/01/2023

Auteur(s) : Nathalie DELAUNAY
Contact Atmo Nouvelle-Aquitaine :
E-mail : contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Titre : Bilan 2022 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Reference : POLN_INT_21_110

Version : 27/01/2023

Délivré à : Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, RNSA, liste de diffusion du bilan annuel pollens

Selon offre n° : Surveillance des pollens dans l'air de la Nouvelle-Aquitaine en 2022, du 28/10/21

Nombre de pages : 19 (couverture comprise)

	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom	N. DELAUNAY	A. HULIN	R. FEUILLADE
Qualité	Technicienne d'exploitation du laboratoire analyse	Responsable Service Partenariat - Innovation	Directeur Délégué Production Exploitation
Visa			

Conditions d'utilisation

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application.

A ce titre et compte tenu de ses statuts, Atmo Nouvelle-Aquitaine est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- Atmo Nouvelle-Aquitaine est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site internet (www.atmo-nouvelleaquitaine.org)
- les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce rapport, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce rapport devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du rapport.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donné d'accord préalable. Dans ce rapport, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- depuis le [formulaire de contact](#) de notre site Web
- par mail : contact@atmo-na.org
- par téléphone : 09 84 200 100



Sommaire



1. Introduction et contexte	6
2. Méthodes de mesure	8
3. Dispositif de mesures	9
4. Bilan 2022	10
4.1. Bilan global	10
4.2. Problématique de l'ambroisie	15

Les pollens allergisants, émis par les fleurs des arbres et des herbacées puis transportés par le vent, engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, environ 25 % de la population française serait concernée par ces allergies se manifestant notamment par la rhinite allergique avec ses symptômes gênants (nez bouché ou qui coule, éternuements, démangeaisons, irritations, conjonctivite) et constituant un facteur de risque important de l'asthme.

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, prévenir et réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est utile d'informer la population sur les pollens allergisants présents dans l'air et sur les risques allergiques en cours, afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'anticiper et adapter leur traitement.

C'est pourquoi, Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens allergisants et leurs risques en cours. Cette surveillance est menée en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA).

11 stations de surveillance et 5 pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Ce document dresse le bilan pollinique de 2022 sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, il y a globalement plus de pollens mesurés dans l'air en 2022 qu'en 2021 et également par rapport aux années précédentes.

Tout comme en 2021, on observe surtout cette augmentation du nombre de pollens dans le nord de la région, notamment à Limoges où le nombre de pollens a augmenté de 52% et à Tulle où il a plus que doublé.

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « L'intégrale pollinique moyenne est au plus haut en cette année 2022 par rapport aux données de ces 15 dernières années, tandis que l'index clinique moyen est lui en augmentation par rapport à l'an dernier mais reste inférieur à l'année 2019. Globalement, la tendance reste à la hausse pour ces deux courbes que sont l'intégrale pollinique et l'index clinique, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour les allergiques en France... La tendance du total de pollens tous taxons confondus est à la baisse en Ile de France et dans le sud (sud de la région Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur). En revanche, cette tendance stagne dans le centre du pays, dans le Nord et en région Auvergne-Rhône-Alpes et augmente dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine à cause des pollens d'ambrosie notamment qui y sont de plus en plus abondants. La tendance est également à la hausse dans le Grand Est, en Bretagne et en Normandie à cause des pollens d'arbres (bouleaux, aulnes, noisetiers...). »

Concernant l'ambrosie, sur la région Nouvelle-Aquitaine, par rapport à 2021, on observe une hausse globale sur la moyenne régionale (+76%).

Ceci est dû à la forte augmentation sur les sites de Mareuil, Angoulême et Périgueux, très impactés car localisés au centre de plusieurs territoires colonisés par l'ambrosie. Sur ces 3 sites, les niveaux atteints en 2022 n'ont jamais été observés depuis la mise en place de leur capteur.

Sur le reste de la région, beaucoup moins impactée, les concentrations restent stables, voire un peu plus faibles qu'en 2021.

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « Les concentrations de pollens d'ambrosie continuent globalement d'augmenter sur le territoire (+10 à 15% selon si on s'attarde sur la France entière ou seulement sur les zones les plus infestées). Après 2 ans de "silence", Nevers fait un retour remarqué puisque c'est le site où il y a le plus de pollens d'ambrosie mesurés cette année avec notamment 49 jours avec un risque d'allergie moyen à élevé. Parmi les fortes progressions par rapport à 2021, on retiendra le site de Mareuil (en Dordogne), qui atteint sa plus forte concentration annuelle depuis la mise en place du capteur. A l'inverse, les sites proches de la Méditerranée ont eu un petit coup de chaud avec des valeurs globalement moins importantes que l'année précédentes. »

| Note : Index pollinique : somme des grains/m³/jour

1. Introduction et contexte

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air. En effet, ces petites particules microscopiques émises par les fleurs engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, environ 25 % de la population française serait concernée par ces allergies aux pollens, qui se manifestent notamment par la rhinite allergique (nez bouché ou qui coule, éternuements, démangeaisons, irritations, conjonctivite) qui constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Les pollens recherchés sont les pollens allergisants émis par les plantes anémophiles (arbres et herbacées dont les pollens sont transportés par le vent, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres de leur source).

Objectifs et moyens

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, prévenir et réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est utile d'informer la population sur les pollens allergisants présents dans l'air et sur les risques allergiques en cours, afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'anticiper et adapter leur traitement.

C'est pourquoi, Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens allergisants et leurs risques en cours. Cette surveillance est menée en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA).

11 stations de surveillance et 5 pollinarius sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

D'autre part, Atmo Nouvelle-Aquitaine diffuse des recommandations sanitaires aux personnes sensibles leur permettant de se protéger en modifiant leurs activités.

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe également au COmité de PILotage « Plan Préfectoral de lutte contre l'ambrosie en Charente », suite à l'arrêté du 30 mai 2016 relatif à la lutte contre l'ambrosie et prescrivant sa destruction obligatoire dans le département de la Charente. Suivre la prolifération de l'ambrosie permet de participer à la lutte contre cette plante invasive et allergisante, qui est présente dans certains secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour finir, Atmo fait partie du consortium Interpollens, composé des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air suivantes : Lig'Air, Atmo-Nouvelle-Aquitaine, Air-Pays de la Loire, Atmo Grand Est et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à la plateforme COPERNICUS couplée avec des modèles statistiques, des cartes de pollens sont désormais produites sur le territoire régional au même titre que les cartes de particules fines ou de dioxyde d'azote.

A terme, ces cartes seront proposées quotidiennement sur le site Internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine afin d'informer les personnes allergiques sur la présence actuelle de pollens dans l'air mais aussi par anticipation des événements polliniques pour les prochains jours. Cette information leur permettra d'adapter leurs traitements, leurs comportements, et réduire ainsi les symptômes de l'allergie et la consommation médicamenteuse.

Partenaires

Cette surveillance est menée en collaboration avec :

- l'Agence Régionale de la Santé (ARS)
- le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) <http://www.pollens.fr/>
- l'Association des Pollinariums Sentinelles® de France (APSF) <http://www.alertepollens.org/>
- AllergoLim
- Capteur de Limoges : Université de Limoges
- Capteur de Poitiers : Région Nouvelle-Aquitaine
- Capteur de Niort : Hôpital de Niort
- Capteur d'Angoulême : Ville d'Angoulême, La Maison de Kirikou
- Capteur de La Rochelle : Direction Départementales des Finances Publiques de Charente-Maritime
- Pollinarium sentinelle® de Limoges : APSF, Ville de Limoges
- Pollinarium sentinelle® de Ste-Feyre : APSF, Conseil Départemental de la Creuse, MGEN
- Pollinarium sentinelle® de La Rochelle : APSF, Ville de La Rochelle
- Pollinarium sentinelle® d'Antonne : APSF, Centre hospitalier de Lanmary
- Pollinarium sentinelle® de Poitiers : APSF, Ville de Poitiers

2. Méthodes de mesure

Les capteurs de pollens sont implantés conformément aux consignes du RNSA, en hauteur, sur des toits, de façon à couvrir une zone de 30 km de diamètre en plaine. De par leur implantation, ils concernent chacun une centaine de milliers d'habitants.

Les pollens sont prélevés par des capteurs aspirant l'air à un débit équivalent à une respiration humaine. Les particules sont impactées sur une bande enduite d'un réactif, fixée sur un tambour qui défile devant la fente d'aspiration du capteur. Cette bande est exposée pendant une semaine. A la fin de la semaine d'exposition, le tambour exposé est récupéré et remplacé par un tambour propre, chaque semaine même jour, même heure.



Figure 1 : Capteur de pollens de Poitiers

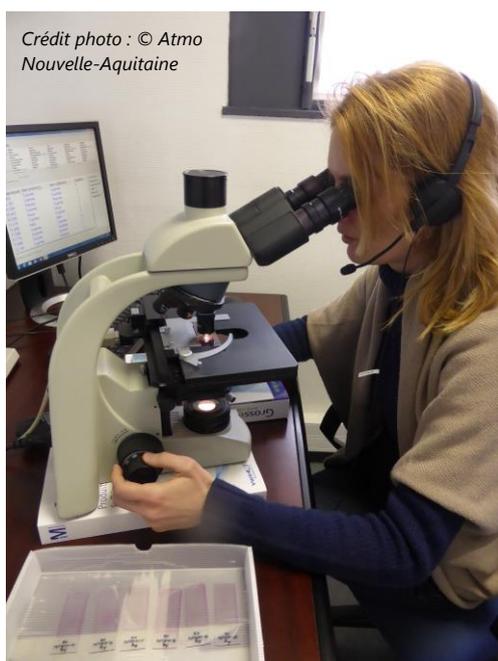


Figure 2 : Comptage des pollens au microscope

Le comptage des pollens est réalisé un ou deux jours après la récupération du prélèvement. Pour cela, la bande est détachée de son support et découpée. Chaque segment est placé sur une lame de microscope et fixé à l'aide d'un réactif de montage coloré facilitant le repérage des grains de pollens. L'analyse pollinique consiste en l'examen direct au microscope.

Caractéristique mesurée	Matériel	Référence de la méthode de mesure	Accréditation
Concentration en grains de pollen	Préleveur	NF EN 16868 - Air ambiant - Échantillonnage et analyse des grains de pollen en suspension dans l'air et des spores fongiques pour les réseaux relatifs à l'allergie - Méthode volumétrique de Hirst	Pas d'accréditation

Tableau 1 : Matériel et méthode de mesure

3. Dispositif de mesures

11 stations de surveillance et 5 pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

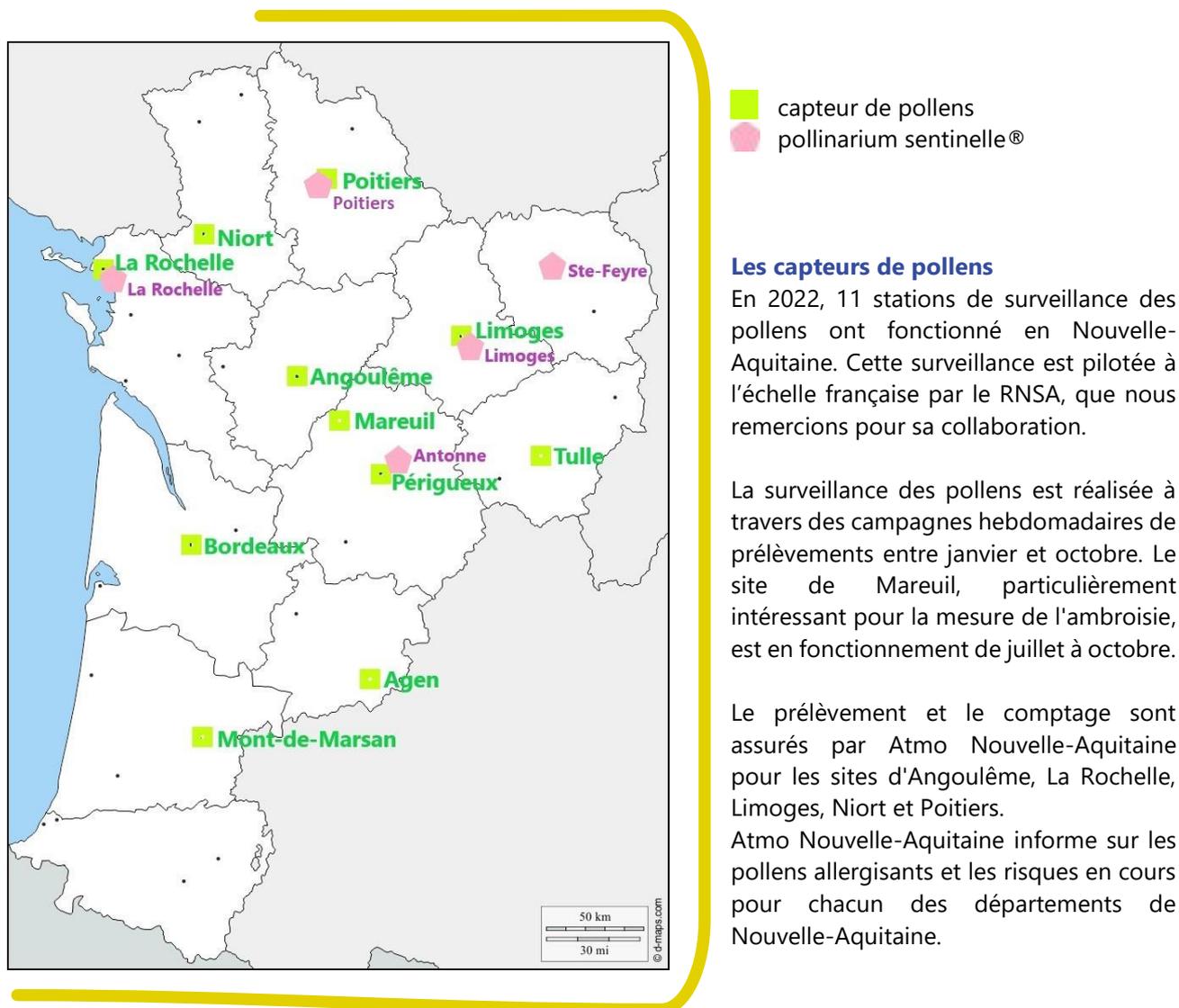


Figure 3 : Carte des capteurs et pollinariums sentinelles® en Nouvelle-Aquitaine

Les pollinariums sentinelles®

L'APSF a créé 5 pollinariums sentinelles® en Nouvelle-Aquitaine.

Un pollinarium sentinelle® est un espace qui réunit les principales espèces locales de plantes sauvages (arbres et herbacées) dont le pollen est allergisant. L'objectif est de les observer quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollens de chaque espèce, puis de transmettre ces informations aux personnes allergiques inscrites à la newsletter *Alerte pollens !*, afin qu'elles puissent anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Le rôle d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est d'alerter les personnes sensibles sur le début et la fin d'émission de pollens.

4. Bilan 2022

4.1. Bilan global

La saison pollinique débute par les pollens d'arbres.

Dès le mois de janvier, apparaissent les pollens les plus précoces : ceux de noisetier, cyprès, aulne et frêne provoquent les risques allergiques les plus élevés. Des pollens de peuplier sont également présents mais peu allergisants.

Au début du printemps, les pollens de bouleau, platane et chêne sont retrouvés dans l'air. Les pollens de pin sont aussi présents au printemps mais peu allergisants.

Vers le mois de mai, ces pollens sont progressivement remplacés par ceux des graminées qui gêneront les personnes allergiques jusqu'en août, provoquant ce qu'on appelle communément le rhume des foins. Le pic de risque allergique dû aux graminées est observé entre la mi-mai et la mi-juillet. Les pollens de plantain et d'urticacées (orties et pariétaires) peuvent également gêner les personnes sensibles.

Les pollens de châtaignier arrivent en juin mais leur potentiel allergisant est faible.

De la mi-Août à la mi-Septembre, l'ambrosie clôture la saison des allergies polliniques. Cette plante invasive et allergisante est particulièrement présente en Charente et Dordogne.

Le graphique suivant montre les moyennes des pollens les plus retrouvés chaque semaine dans l'air du nord de la région (données des sites de La Rochelle, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême).

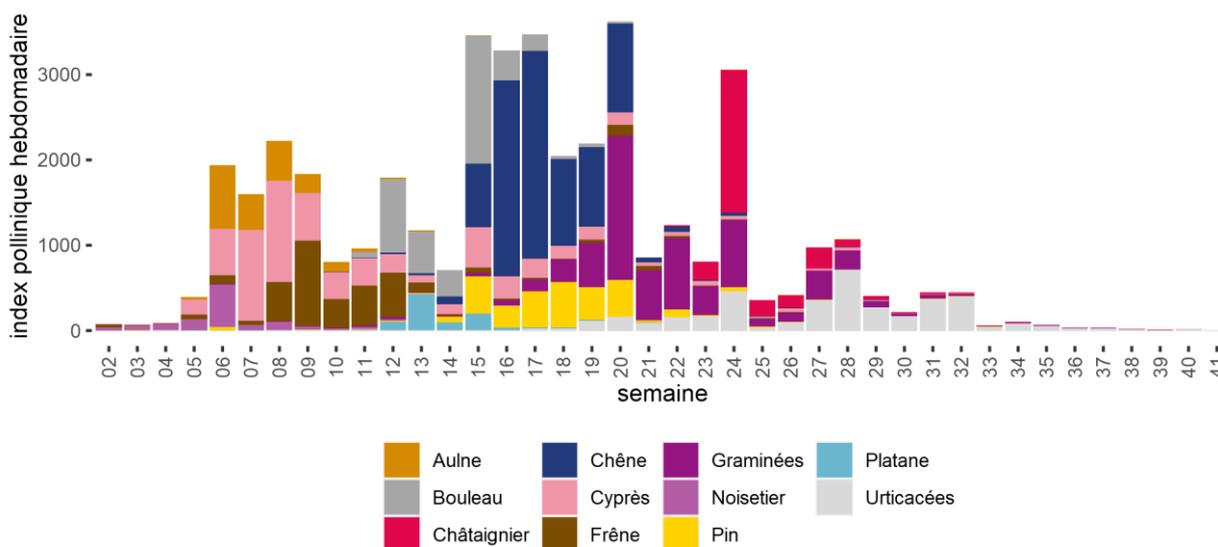


Figure 4 : Moyenne hebdomadaire de 11 pollens au nord de la région (données RNSA)

Changement d'échelle du Risque Allergique d'Exposition aux Pollens

Jusqu'en 2021 le Risque Allergique d'Exposition aux Pollens (RAEP) était établi sur 6 niveaux. A partir de 2022, le RAEP passe sur 4 niveaux.

Ancienne échelle	Nouvelle échelle
0 – nul	0 - nul
1 – très faible	1 – faible
2 – faible	
3 – moyen	2 – moyen
4 – élevé	3 - élevé
5 – très élevé	

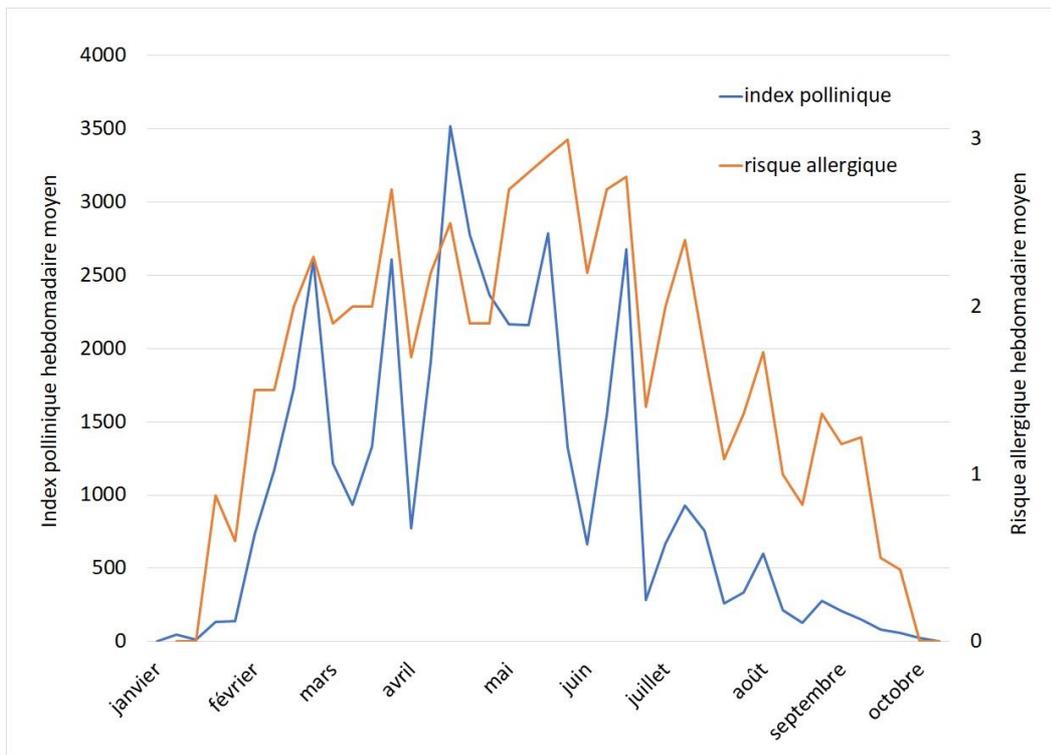


Figure 5 : Evolution de l'index pollinique et du risque allergique hebdomadaire moyen de Nouvelle-Aquitaine en 2022 (données RNSA)

Evolution par rapport aux années précédentes et territoires les plus impactés

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, il y a globalement plus de pollens mesurés dans l'air en 2022 qu'en 2021 et également par rapport aux années précédentes.

Tout comme en 2021, on observe surtout cette augmentation du nombre de pollens dans le nord de la région, notamment à Limoges où le nombre de pollens a augmenté de 52% et à Tulle où il a plus que doublé.

A la lecture des graphiques ci-dessous, précisons qu'il est important de mettre entre parenthèse l'année 2020, difficilement exploitable car de nombreux pollens printaniers n'ont pu être mesurés du fait de l'impossibilité d'accéder aux préleveurs pendant la période de confinement lors de l'épidémie de COVID-19 (seuls les sites d'Agen et Périgueux avaient pu continuer à prélever).

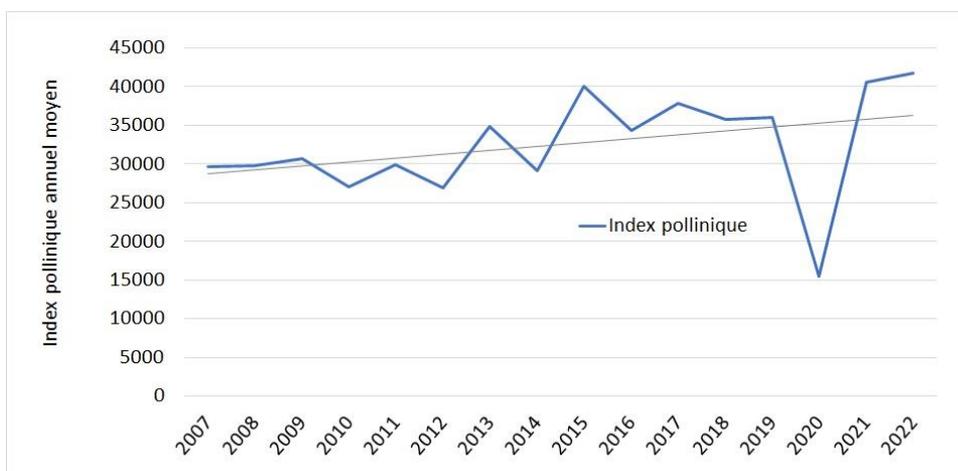


Figure 6 : Evolution de l'IP annuel moyen dans l'air de Nouvelle-Aquitaine depuis 2007 (données RNSA)

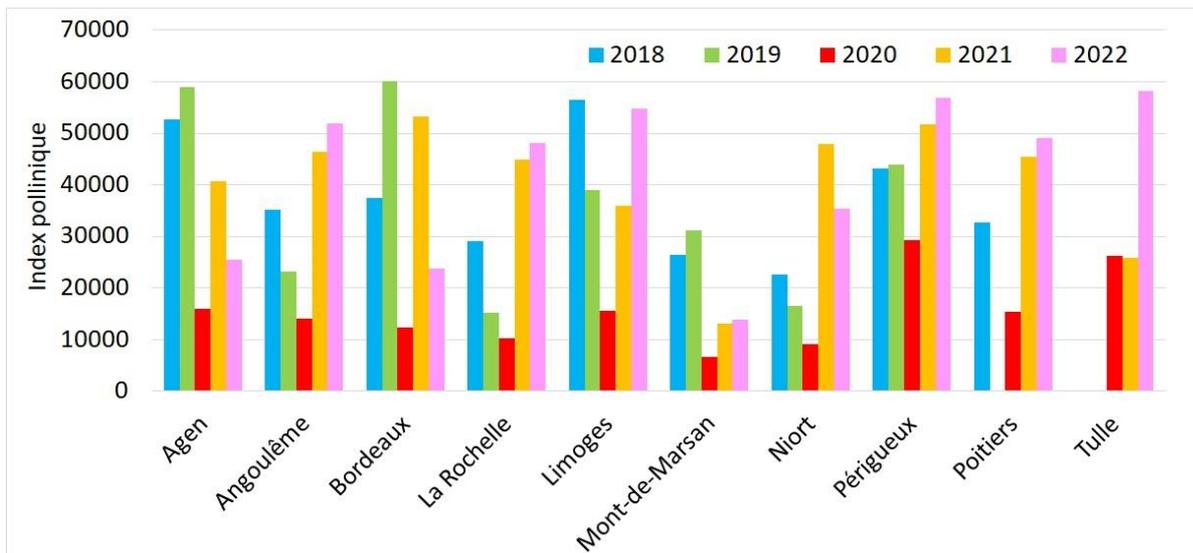


Figure 7 : Evolution de l'IP annuel 10 capteurs Nouvelle-Aquitaine 2018-2022 (données RNSA)

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « L'intégrale pollinique moyenne est au plus haut en cette année 2022 par rapport aux données de ces 15 dernières années, tandis que l'index clinique moyen est lui en augmentation par rapport à l'an dernier mais reste inférieur à l'année 2019. Globalement, la tendance reste à la hausse pour ces deux courbes que sont l'intégrale pollinique et l'index clinique, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour les allergiques en France... La tendance du total de pollens tous taxons confondus est à la baisse en Ile de France et dans le sud (sud de la région Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur). En revanche, cette tendance stagne dans le centre du pays, dans le Nord et en région Auvergne-Rhône-Alpes et augmente dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine à cause des pollens d'ambroisie notamment qui y sont de plus en plus abondants. La tendance est également à la hausse dans le Grand Est, en Bretagne et en Normandie à cause des pollens d'arbres (bouleaux, aulnes, noisetiers...). »

La carte de la France ci-contre montre en détail la tendance de l'intégrale pollinique tous taxons confondus sur ces dernières années. La taille des cercles représente le total des pollens mesurés sur chacun des 71 capteurs en 2022 et la couleur représente la tendance par rapport aux 3 années précédentes.

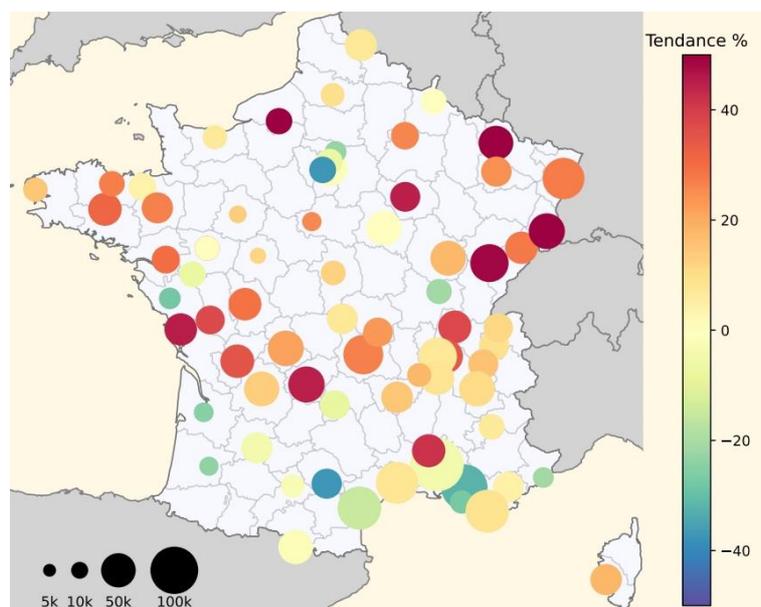
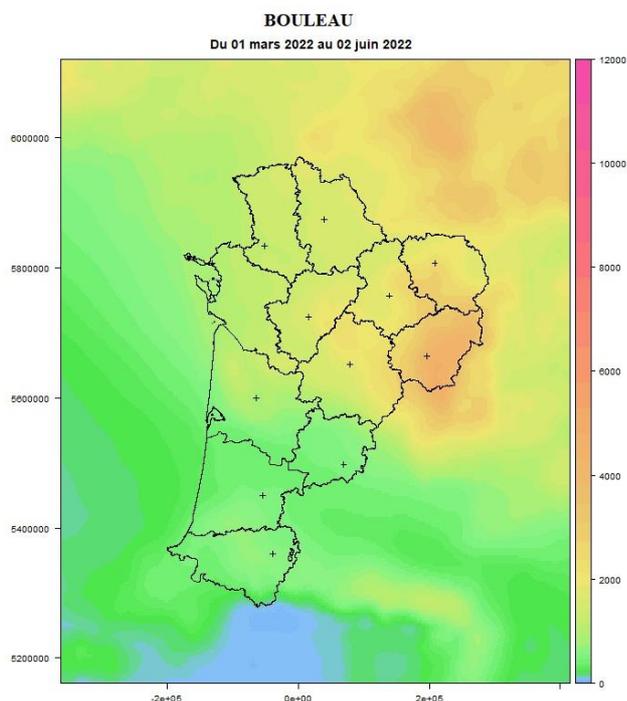


Figure 8 : Carte de l'évolution du nombre de pollens dans l'air en 2022 par rapport aux 3 années précédentes (source : RNSA)

Focus sur 2 pollens très allergisants : le bouleau et les graminées



Les pollens de **bouleau** se retrouvent surtout dans l'air du nord de la région et plus particulièrement dans le Limousin. Ils y sont plus nombreux qu'en 2021. La carte de l'année 2020 n'est pas exploitable car les pollens de bouleau, émis au printemps, n'ont pu être mesurés en dehors des sites d'Agen et Périgueux, lors de la période de confinement pendant l'épidémie de COVID.

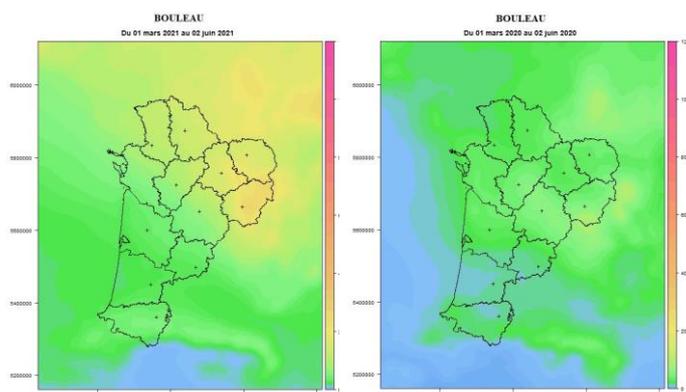
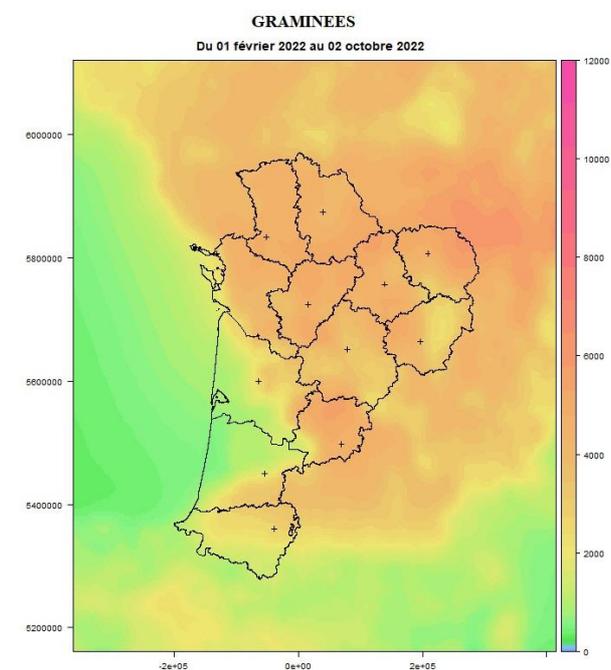


Figure 9 : Cartes de modélisation de la concentration en pollens de bouleau en Nouvelle-Aquitaine en 2022, 2021 et 2020 (source : données Copernicus et Interpollens)



Une grosse partie de la région est impactée par les pollens de **graminées** ; les Landes étant moins touchées par ces pollens, du fait de sa végétation plus forestière. La présence des graminées est relativement stable par rapport aux années précédentes.

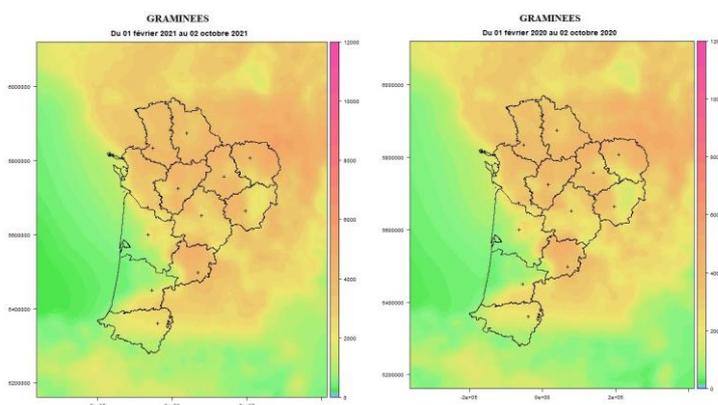


Figure 10 : Cartes de modélisation de la concentration en pollens de graminées en Nouvelle-Aquitaine en 2022, 2021 et 2020 (source : données Copernicus et Interpollens)

Apparition des pollens au cours de la journée

Afin de limiter l'impact des allergies aux pollens, de prévenir et réduire les symptômes, il est intéressant de connaître les moments de la journée qui présentent les taux de pollens dans l'air les plus élevés. De cette façon, il est plus facile de prévoir les heures préconisées pour effectuer ses activités quotidiennes en étant le moins impacté.

Les graphiques suivants présentent l'évolution tout au long de la journée des concentrations de pollens très allergisants d'ambroisie, bouleau, cyprès et graminées (par tranche bi-horaire) sur le nord de la région (données des sites de La Rochelle, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême) et confirment les recommandations de pratiquer ses activités à l'extérieur et aérer sa maison **tôt le matin** ou **le plus tard possible** dans la journée, en particulier concernant les pollens de cyprès et d'ambroisie.

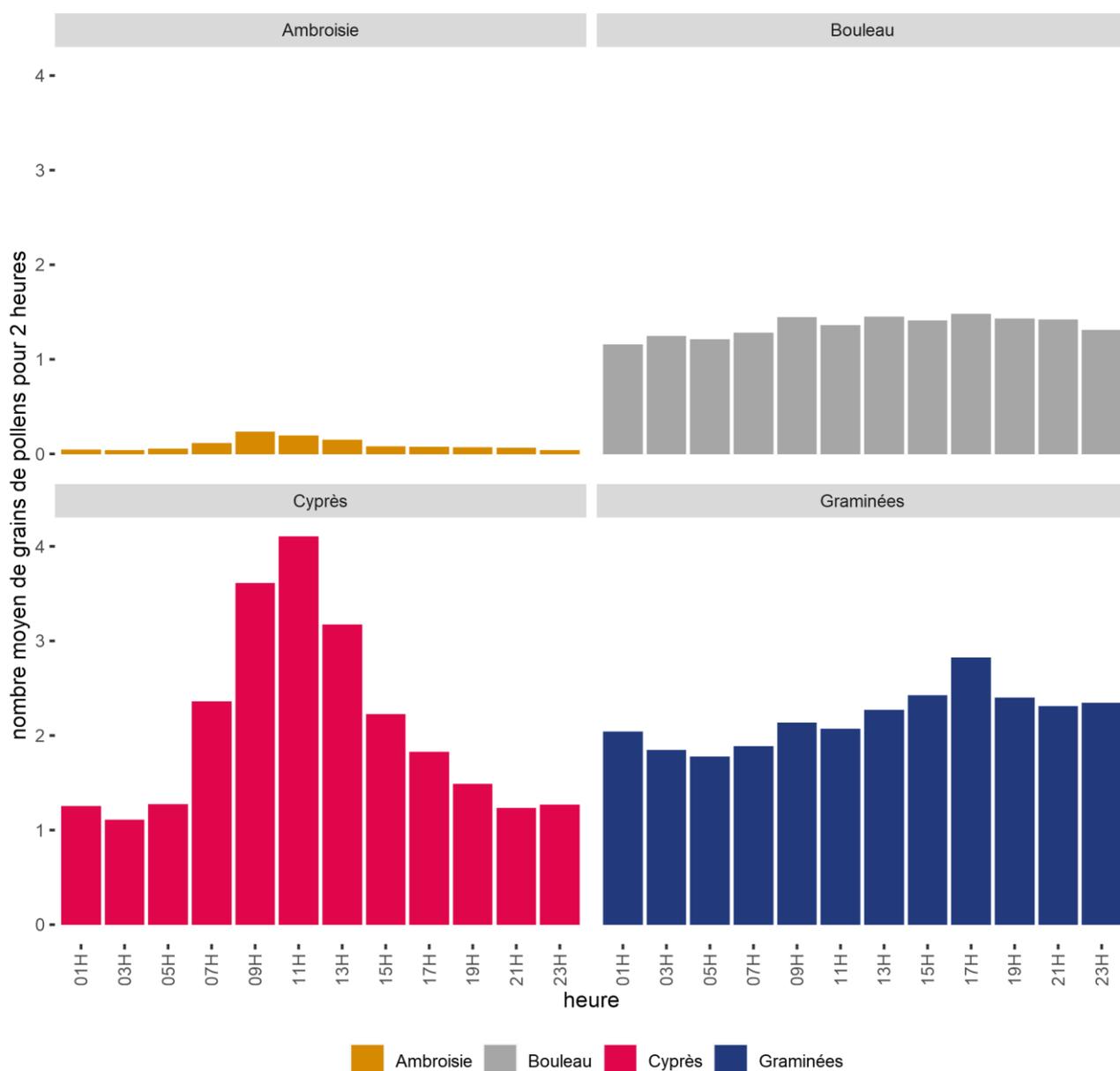


Figure 11 : nombre de pollens d'ambroisie, bouleau, cyprès et graminées par tranche bi-horaire sur le nord de la région (données RNSA)

4.2. Problématique de l'ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive et allergisante présente sur la Nouvelle-Aquitaine, surtout dans les zones de grandes cultures. Les champs, certaines jachères et le bord des routes sont particulièrement concernés.

Cette plante est particulièrement présente en Charente et Dordogne.



Figure 12 : Ambroisie

Les semaines où l'on mesure le plus d'ambroisie dans l'air se situent entre la mi-août et la mi-septembre (entre les semaines 33 et 37), comme le montrent les courbes suivantes.

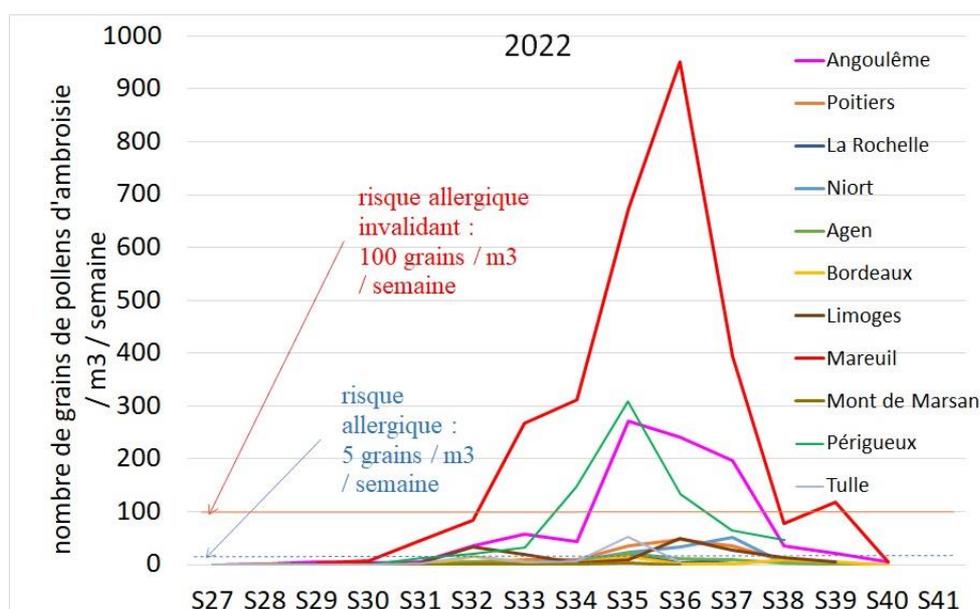


Figure 13 : Evolution hebdomadaire du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine en 2022 (données : RNSA)

Evolution par rapport aux années précédentes et territoires les plus impactés

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, par rapport à 2021, on observe une hausse globale sur la moyenne régionale (+76%).

Ceci est dû à la forte augmentation sur les sites de Mareuil, Angoulême et Périgueux, très impactés car localisés au centre de plusieurs territoires colonisés par l'ambroisie. Sur ces 3 sites, les niveaux atteints en 2022 n'ont jamais été observés depuis la mise en place de leur capteur.

Sur le reste de la région, beaucoup moins impactée, les concentrations restent stables, voire un peu plus faibles qu'en 2021.

En 2022, Mareuil atteint sa plus forte concentration par rapport aux années précédentes, 3 fois plus élevée qu'en 2021 ; l'index pollinique passe de 946 à 2935. Concernant le nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus, il a plus que doublé et passe de 18 jours en 2021 à 40 jours en 2022. Mareuil dépasse le seuil de risque invalidant pendant 6 semaines entre la mi-août et la mi-septembre, avec des taux de pollens allant jusqu'à près de 1000 grains de pollens/m³/semaine.

Angoulême présente également des niveaux élevés et atteint également son record, même si l'augmentation du nombre de pollens est plus modérée, 8% par rapport à 2021, l'index pollinique passant de 846 à 914. Le nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus est stable et passe de 18 jours en 2021 à 17 jours en 2022. Le seuil de risque invalidant est dépassé pendant 3 semaines, où le site a comptabilisé jusqu'à 271 grains de pollens/m³/semaine.

Enfin, le site de Périgueux dépasse également les précédentes années et subit une très forte augmentation par rapport à 2021 car la concentration a plus que triplé ; l'index pollinique passe de 246 à 767. Le nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus est en très forte augmentation ; il passe de 4 jours en 2021 à 20 jours en 2022. Le seuil de risque invalidant est dépassé pendant 3 semaines, où le site a comptabilisé jusqu'à 309 grains de pollens/m³/semaine.

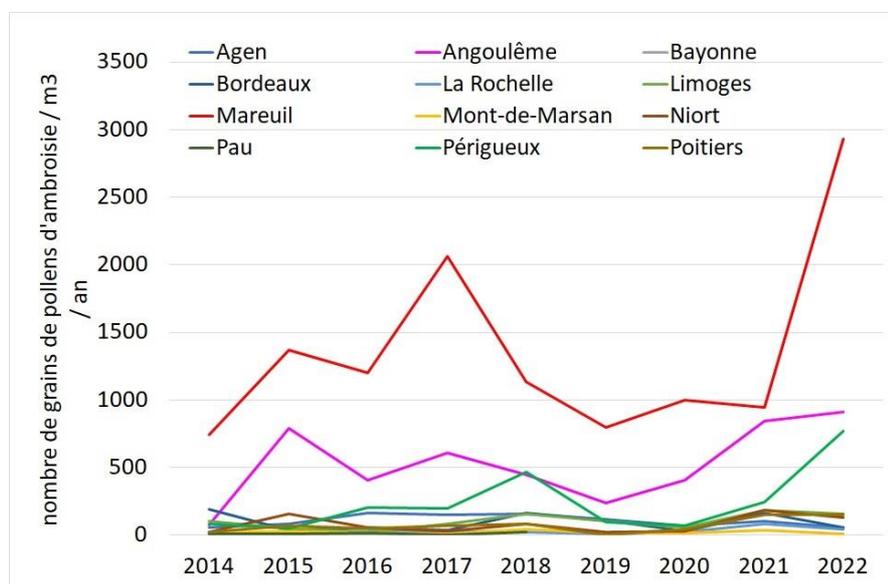


Figure 14 : Evolution annuelle du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine depuis 2014 (données RNSA)

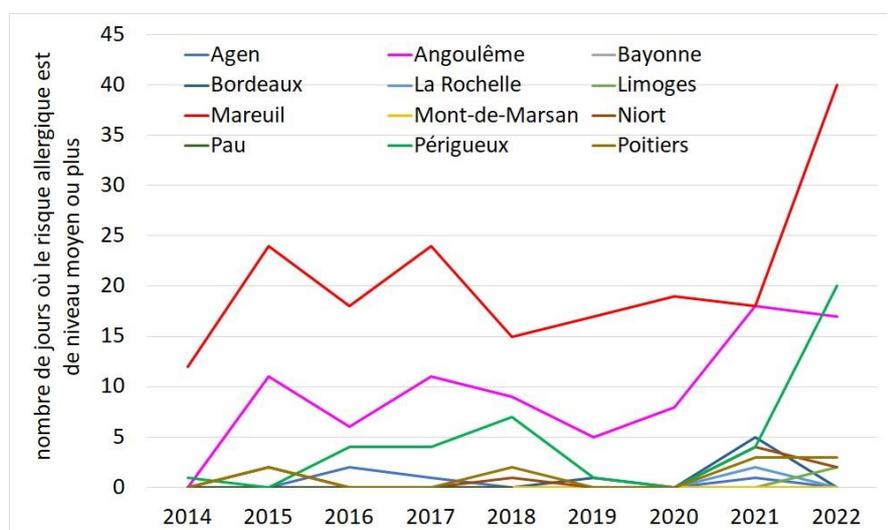


Figure 15 : Evolution annuelle du nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus en Nouvelle-Aquitaine depuis 2014 (données RNSA)

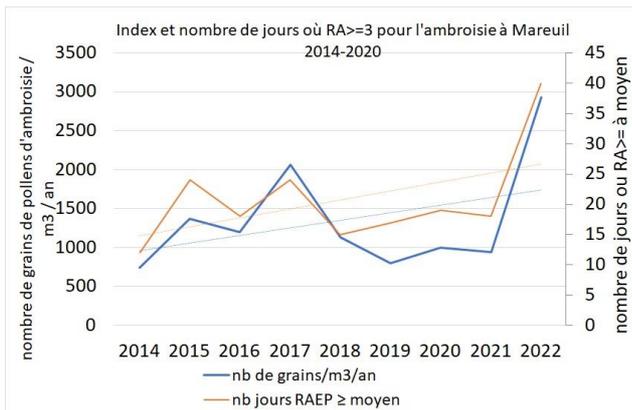


Figure 16 : Evolution de l'index pollinique et du nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Mareuil depuis 2014 (données RNSA)

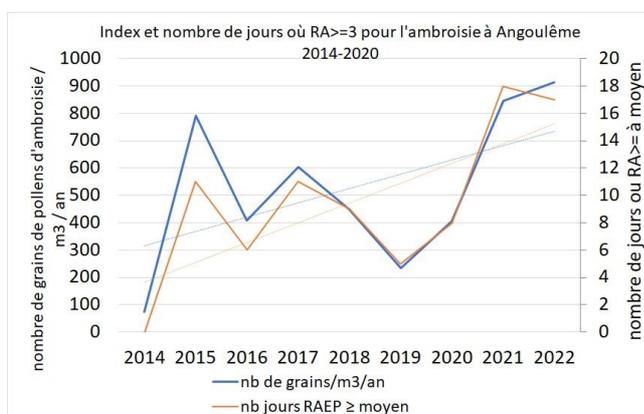


Figure 17 : Evolution de l'index pollinique et du nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Angoulême depuis 2014 (données RNSA)

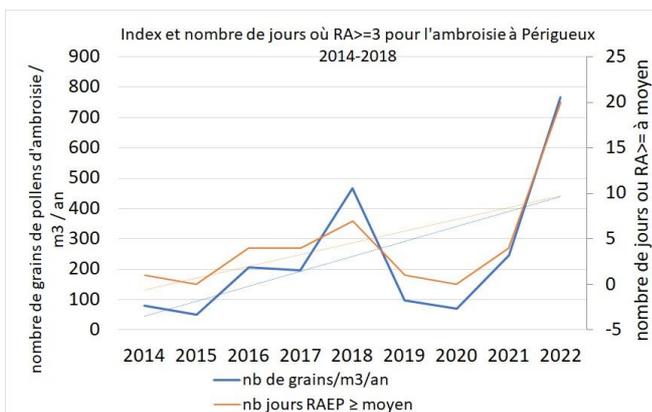


Figure 18 : Evolution de l'index pollinique et du nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Périgueux depuis 2014 (données RNSA)

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « Les concentrations de pollens d'ambrosie continuent globalement d'augmenter sur le territoire (+10 à 15% selon si on s'attarde sur la France entière ou seulement sur les zones les plus infestées). Après 2 ans de "silence", Nevers fait un retour remarqué puisque c'est le site où il y a le plus de pollens d'ambrosie mesurés cette année avec notamment 49 jours avec un risque d'allergie moyen à élevé. Parmi les fortes progressions par rapport à 2021, on retiendra le site de Mareuil (en Dordogne), qui atteint sa plus forte concentration annuelle depuis la mise en place du capteur. A l'inverse, les sites proches de la Méditerranée ont eu un petit coup de chaud avec des valeurs globalement moins importantes que l'année précédentes. »

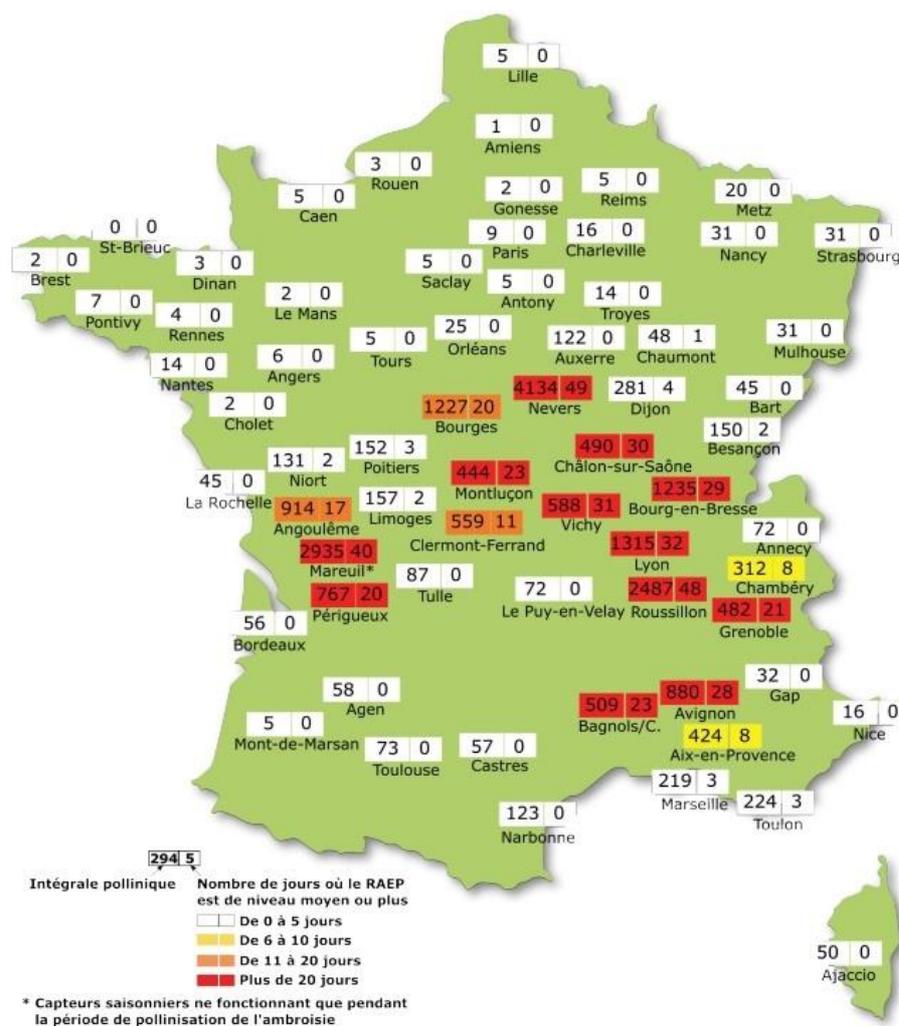


Figure 19 : Répartition des pollens d'Ambrosie et du risque allergique d'exposition aux pollens en France en 2022 (source : RNSA)

RETROUVEZ TOUTES
NOS **PUBLICATIONS** SUR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org

Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège social) - ZA Chemin Long
13 allée James Watt - 33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17 180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex

